

Extension et restructuration d'une maison (coefficient Bbio 51.10), et aménagement de son jardin.

Au nord de Rennes sur les hauteurs de la ville près des jardins du Thabor, une petite maison des années 30 aux murs en pierre, est implantée sur une parcelle en pente douce au cœur d'un îlot très arboré.

Devenue « trop petite pour notre famille qui s'agrandit », la maison s'étend et s'organise désormais sur trois niveaux au lieu de deux. Chaque plateau est attribué et aménagé suivant des usages choisis. Le rez-de-jardin, rendu habitable, est dédié aux parents. Les 3 enfants et les hôtes occupent l'étage. L'espace commun sans partition de l'entresol est maintenu et agrandi.

Afin de préserver l'échelle et le caractère archétypal de la maison comme l'unité d'ensemble qu'elle forme avec sa voisine mitoyenne, l'extension est peu perceptible depuis la rue. Elle se déploie côté jardin dans la pleine largeur du terrain. La maison se dédouble grâce à un volume cubique qui n'excède pas la hauteur du faitage existant. Après la dépose du mur de façade, les planchers sont conservés et prolongés vers le jardin entre les deux pignons aveugles en continuité des héberges existantes.

Pour permettre un rapport visuel permanent avec le jardin et l'apport d'une forte luminosité, l'élévation développe autant de transparence que possible. La façade agit comme une membrane de métal et de verre qui, suivant différents cadrages, laisse à voir autant qu'elle permet de voir. La lisibilité des usages et la perception du paysage proche ou lointain se nuancent selon les étages. La terrasse et l'angle vitré du niveau haut permettent de capter une vue lointaine exploitant ainsi le point de vue stratégique des hauteurs de la ville, quand le rez-de-jardin et l'entresol offrent une relation plus directe avec le jardin.

Construite sur un mode mixte, la structure bois de l'extension prend assise sur un soubassement maçonné et se connecte à l'existant après l'ouverture totale du mur et la mise en œuvre d'une nouvelle panne de charpente.

Une vêtue lisse en métal thermolaqué alterne entre argent métallisé et noir mat pour révéler un motif emblématique à la mesure de son environnement.

Le réaménagement du jardin a permis de conserver sur site la terre excavée lors des terrassements. Un jeu de terrasses ponctue l'inclinaison progressive du terrain. Les pierres des murs démolis ont été remployées pour la mise en œuvre des murets du jardin.

David Huet